

**ÉLARGISSEURS DE POUTRE M'07  
80CM & 2,50M****3680A  
3682****À CONSERVER****Figure 1  
(Réf.: 3682)****Figure 2****Figure 3****I. Avertissement :**

Il convient de faire installer cet équipement par une personne qualifiée.

L'appareil doit être utilisé par une seule personne à la fois et sous la surveillance d'une personne qualifiée, avec des tapis de réception appropriés.

L'usage de cet équipement à des fins autres que celles initialement prévues est exclu.

Les élargisseurs de poutre s'adaptent uniquement sur des corps de poutre GYMNOVA.

**II. Recommandations :**

Il est recommandé comme l'indique la norme française NF S52-400 de :

- conserver cette notice pour référence ultérieure (contrôle, entretien...).
- effectuer une maintenance prédictive de manière périodique.
- mettre en place une vérification annuelle ou pluriannuelle selon l'utilisation.

**III. Mise en place :**

- 1 - Placer l'élargisseur sur le corps de poutre en libérant les sangles (1) et (2) de chaque côté du corps de poutre (Fig. 2).
- 2 - Ouvrir la sangle mâle (1), enfiler son extrémité dans l'anneau rectangulaire de la sangle femelle (2) (voir Fig. 3).
- 3 - Serrer l'élargisseur en tirant sur l'extrémité de la sangle mâle (1) et la refermer sur l'auto-agrippant.

**IV. Utilisation (validité de la garantie) :**

- Il est impératif d'utiliser cet équipement directement et entièrement posé (en appui complet) sur un corps de poutre.
- Cet équipement ne doit en aucun cas être utilisé sans toutes les fixations prévues à cet effet.
- Cet équipement est réservé à l'entraînement : pour des raisons de sécurité, la poutre équipée d'un ou de plusieurs élargisseurs ne doit en aucun cas être utilisée comme un agrès de compétition.

**V. Maintenance :**

- 1 - Nettoyer régulièrement l'appareil permet de mieux visualiser les problèmes éventuels (déformation, casse ou corrosion).
- 2 - Effectuer avant chaque utilisation une vérification complète de l'état et du bon fonctionnement des pièces d'usure et des organes de sécurité : sangles (1) et (2) (auto-agrippants, anneau rectangulaire métallique, coupures des sangles).
- 3 - **Important :**
  - En cas d'anomalie constatée ou présumée, ne pas utiliser l'équipement tant qu'un technicien n'est pas intervenu.
  - Tout élément détérioré ou déformé doit être remplacé dans les plus brefs délais.
- 4 - En cas de changement des sangles (1) et/ou (2), veillez à respecter leur sens de montage : les rabats auto-agrippants des sangles doivent se trouver vers l'extérieur (suivant Fig. 2) afin de ne pas détériorer le corps de poutre.

**VI. Stockage :**

Veillez à stocker le matériel à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

**VII. Colisage :**

- 1 Colis (Réf.: 3680A) -> Masse : 8 Kg - Dimensions : 830 x 310 x 130 mm - Volume : 0.0334 m<sup>3</sup>
- 1 Colis (Réf.: 3682) -> Masse : 20 Kg - Dimensions : 2530 x 310 x 130 mm - Volume : 0.0947 m<sup>3</sup>